



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-07-03

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 juillet 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir de M. Christian JOUANE), M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Frédéric BUONO), M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Philippe LEQUAIN, M. Christian MAMY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Guy HEMET (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de M. Jean Philippe BARRET), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY (pouvoir de M. Hervé FLEURY), Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de M. Mme Christine de la FERTE), M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Roland de HEAULME et Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés :

M. Christian JOUANE pouvoir à M. Hervé HOCQUARD, M. Patrick CONFETTI, pouvoir à Mme Catherine LAPORTE-WEYWADAM, Gilles PANCHER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Ludovic JAMET, M. Jean Philippe BARRET pourvoir à Mme Magali ORDAS, M. Alain-Michel LAMBERT pourvoir à M. Jean-François PEUMERY, M. Philippe NOYER pourvoir à M. Christian MAMY, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN pouvoir à M. Guy HEMET, M. Frédéric BUONO pourvoir à M. Bernard DEBAIN, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE, M. Erik LINQUIER, M. Hervé FLEURY pouvoir à Mme Liliane HATTRY, Mme Christine de la FERTE pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Mme Marie SENERS pouvoir à M. François LAMBERT, M. Jean GUILBERT, M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 29 juin 2010

Date d'affichage de la convocation : 29 juin 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

N° de l'ordre du jour :

2010.07.03 : Vote des tarifs intercommunaux du conservatoire à rayonnement régional de Versailles pour l'année scolaire 2010-2011 - Compléments tarifaires.

- **Mme DE LA PORTE-WEYWADA, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Suite au vote des tarifs des établissements d'enseignement musical pour l'année scolaire 2010-2011 (délibération 2010-04-03), il est apparu nécessaire d'apporter quelques précisions et compléments d'intitulés pour le conservatoire à rayonnement régional de Versailles :

• • • • •

• • • • •

- le cycle « hors cursus » de musique correspond au 2nd cycle d'enseignement ;
- le cursus d'initiation en danse et les ateliers tous niveaux n'étaient plus mentionnés ;
- le test d'aptitude pour le cycle initial de musique correspond aux droits d'inscription annuels non remboursables.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) adopte la grille de tarifs pour l'année scolaire 2010-2011 complétée et jointe en annexe pour le conservatoire à rayonnement régional de Versailles ;
- 2) dit que les crédits seront imputés au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, nature 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel » pour les recettes et nature 678 « autres charges exceptionnelles » pour les dépenses en cas de remboursement.

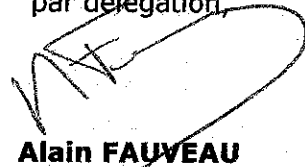
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 45

Suffrages exprimés : 56 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

VERSAILLES

2010

DIRECTION ENSEIGNEMENT MUSICAL ET CULTURE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE VERSAILLES

	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2010-2011	évolution en %
DROIT D'INSCRIPTION ANNUEL			
Payable immédiatement à l'ouverture d'un dossier et non remboursable	35,00 €	35,00 €	0%
DROIT DE SUIVI PEDAGOGIQUE			
Suivi pédagogique avant l'examen d'entrée (déduit de la 1 ^{ère} redevance en cas d'inscription définitive)	36,10 €	36,55 €	1,25%
TARIFS ANNUELS RESIDENTS VERSAILLES GRAND PARC			
MUSIQUE			
Cycle initial			
Formation musicale / Chant choral	/	210,00 €	0,00%
Ateliers tous niveaux	145,20 €	147,10 €	1,31%
1^{er} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	274,00 €	277,75 €	1,37%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	274,00 €	277,75 €	1,37%
2^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	388,30 €	393,35 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	388,30 €	393,35 €	1,30%
Hors cursus	388,30 €	393,35 €	1,30%
3^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	486,20 €	492,50 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	388,30 €	393,35 €	1,30%
2^{ème} cycle préparation au Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	486,20 €	492,50 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	388,30 €	393,35 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	486,20 €	492,50 €	1,30%
Perfectionnement	562,40 €	569,70 €	1,30%
Enseignement supérieur	/	250,00 €	0,00%
DANSE			
Ateliers tous niveaux	145,20 €	147,10 €	1,31%
Initiation	145,20 €	147,10 €	1,31%
1^{er} cycle	274,00 €	277,55 €	1,30%
2^{ème} cycle	388,30 €	393,35 €	1,30%
3^{ème} cycle	486,20 €	492,50 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle	486,20 €	492,50 €	1,30%
ART DRAMATIQUE			
2^{ème} cycle	274,00 €	277,55 €	1,30%
3^{ème} cycle	274,00 €	277,55 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle	274,00 €	277,55 €	1,30%
TARIFS ANNUELS YVELINOIS NON RESIDENTS VERSAILLES GRAND PARC			
MUSIQUE			
Ateliers tous niveaux	171,00 €	173,20 €	1,29%
1^{er} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	535,60 €	542,55 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	535,60 €	542,55 €	1,30%
2^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	700,40 €	709,50 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	700,40 €	709,50 €	1,30%
Hors cursus	700,40 €	709,50 €	1,30%
3^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	874,50 €	885,85 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	700,40 €	709,50 €	1,30%
2^{ème} cycle préparation au Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	874,50 €	885,85 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	700,40 €	709,50 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	874,50 €	885,85 €	1,30%
Perfectionnement	929,10 €	941,20 €	1,30%
Enseignement supérieur	/	250,00 €	0,00%
DANSE			
Ateliers tous niveaux	171,00 €	173,20 €	1,29%
1^{er} cycle	535,60 €	542,55 €	1,30%
2^{ème} cycle	700,40 €	709,50 €	1,30%
3^{ème} cycle	874,50 €	885,85 €	1,26%
Cycle d'orientation professionnelle	874,50 €	885,85 €	1,26%
ART DRAMATIQUE			
2^{ème} cycle	594,30 €	602,05 €	1,30%
3^{ème} cycle	594,30 €	602,05 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle	594,30 €	602,05 €	1,30%
TARIFS ANNUELS EXTERIEURS			
MUSIQUE			
Ateliers tous niveaux	195,70 €	198,25 €	1,30%
1^{er} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	954,80 €	969,20 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	954,80 €	967,20 €	1,30%
2^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%

Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Hors cursus	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
3^{ème} cycle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
2^{ème} cycle préparation au Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Instrument ou discipline supplémentaire (y compris élèves des classes à horaires aménagés)	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle			
Formation musicale / Instruments / Accompagnement / Histoire de la musique, écriture et analyse	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Perfectionnement	1 273,10 €	1 289,65 €	1,30%
Enseignement supérieur	/	250,00 €	0,00%
DANSE			
Ateliers tous niveaux	195,70 €	198,25 €	1,30%
1^{er} cycle	954,80 €	967,20 €	1,30%
2^{ème} cycle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
3^{ème} cycle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
ART DRAMATIQUE			
2^{ème} cycle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
3^{ème} cycle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
Cycle d'orientation professionnelle	1 167,00 €	1 182,15 €	1,30%
TARIFS ANNUELS APPLICABLES QUEL QUE SOIT LE LIEU DE RESIDENCE			
LOCATIONS DIVERSES			
LOCATIONS DE SALLES (Toute heure commencée est due en totalité)			
Auditorium : redevance forfaitaire d'occupation pour une manifestation publique	1 070,20 €	1 084,00 €	1,29%
Auditorium : tarif horaire pour répétitions	23,70 €	24,00 €	1,27%
Salle de danse : tarif horaire pour répétitions	30,90 €	31,30 €	1,29%
Salle Jean Philippe Rameau : redevance forfaitaire d'occupation pour une manifestation publique	66,00 €	250,00 €	heure vers forfait
Salle Jean Philippe Rameau : tarif horaire** pour répétitions	20,20 €	20,45 €	1,24%
Salles Charpentier, Molière, Jacquet de la Guerre et Lully, Couperin, Ibert, Debussy, Monteclair, studio de percussions : tarif horaire**	18,00 €	18,25 €	1,39%
Tarif horaire** surveillant (obligatoire si la répétition ou le concert se passe en dehors des horaires d'ouverture du Conservatoire)	/	18,30 €	0,00%
Tarif horaire** régisseur (obligatoire si le matériel est mis à disposition)	/	19,50 €	0,00%
LOCATIONS D'INSTRUMENTS - Tarif forfaitaire mensuel (sauf pour un concert)			
Instrument d'une valeur inférieure à 750 €	20,20 €	20,45 €	1,24%
Instrument d'une valeur comprise entre 750 et 3 050 €	39,10 €	39,60 €	1,28%
Instrument d'une valeur supérieure à 3 050 €	64,90 €	65,75 €	1,31%
Location pour un concert	106,10 €	107,50 €	1,32%
Caution forfaitaire (rendue au retour de l'instrument)	133,70 €	135,45 €	1,31%
CONCERTS PAYANTS ORGANISES PAR LE CONSERVATOIRE			
Tarif plein	13,80 €	14,00 €	1,45%
Tarif réduit (Etudiants de moins de 26 ans, chômeurs)	6,40 €	6,50 €	1,56%
Invités, élèves et tutelles du Conservatoire, personnels de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	0,00 €	0,00 €	0,00%

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE OU DE FORMATION

Le règlement est payable :

- par prélèvements automatiques : en huit prélèvements au maximum
- en un seul versement (par carte bancaire ou par chèque), à la rentrée
- en deux versements (par carte bancaire ou par chèque), le premier au 1^{er} octobre ou, le cas échéant, à la date de l'examen d'entrée, le second au 1^{er} février de l'année en cours.

Toute année scolaire commencée est due en totalité.

Les frais de scolarité - formation annuels (à l'exclusion des droits d'inscription) sont réduits au prorata temporis pour les étudiants qui s'inscrivent après le 1^{er} janvier de l'année scolaire.

Les frais de formation réglés par les organismes financeurs de formation professionnelle continue peuvent intervenir au 30 juin de l'année en cours.

DROIT DE SUIVI PEDAGOGIQUE

Le droit de suivi pédagogique avant examen d'entrée ne s'applique qu'aux nouveaux candidats.

Les rencontres avec un enseignant de la discipline présentée à l'examen d'entrée donnent lieu à une évaluation portant sur les capacités d'évolution du candidat.

REDUCTIONS

Un justificatif de domicile est nécessaire pour bénéficier du tarif résidents Versailles Grand Parc.

Le tarif famille nombreuse ne s'applique pas aux frais d'inscription.

Application d'une réduction de 10 % en faveur des familles résidentes de Versailles Grand Parc d'au moins 3 enfants à charge fiscalement, sur présentation de la carte Famille (Versailles) ou du livret de famille et du dernier avis d'imposition.

Ce tarif famille nombreuse ne s'applique pas aux frais d'inscription.

La gratuité des locations est accordée dans le cadre de partenariats pédagogiques et artistiques formalisés par convention.

